



Ref : CA2017/74

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 OCTOBRE 2017

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE LA PUBLICATION DE DEUX POSTES VACANTS
D'ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRÉ (PRAG – PRCE) – CAMPAGNE D'EMPLOIS 2018**

➤ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 20 octobre 2017 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

*Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-2, L.712-3,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

➤ Entendu l'exposé de M. Rambaud, directeur général des services,

➤ Après en avoir délibéré,

➤ **APPROUVE**, à l'unanimité, dans le cadre de la campagne d'emplois 2018, la publication de deux postes vacants d'enseignants du second degré (PRAG-PRCE) :

- 1 poste d'enseignant du second degré (PRAG-PRCE) en génie électrique pour le département Métiers du Multimédia et de l'Internet de l'IUT Bordeaux Montaigne (cf. 1 document ci-joint) ;
- 1 poste d'enseignant du second degré (PRAG-PRCE) en éducation physique et sportive (EPS) pour le Département des Activités Physiques et Sportives (DAPS) de l'Université Bordeaux Montaigne (cf. 1 document ci-joint).

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 20 octobre 2017.

Nombre de membres présents	18
Nombre de membres représentés	17
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	35
Nombre de votes pour	35
Nombre de votes contre	0

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 24/11/2017

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 10/11/2017